Formation
Bourses post-doctorales Marie Sklodowska-Curie - atelier 3 : CV - carrière -plan de formation

Durée de la formation : 3.5 heures
Date de la session : du 04/03/2027 au 04/03/2027

Dates précises :
Horaires de la session : 9h à 12h30

Lieu : En distanciel - lien Zoom dans documents pré-formation

Nombre de places maximum : 15

Formateur(s) : Jennifer BORDE

Prérequis sur cette formation : En amont des ateliers, il est fortement recommandé :
- D'avoir pris connaissance de l'essentiel des informations et documents de l'appel https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/actions/postdoctoral-fellowships
- D'avoir visionné la session d'information nationale https://www.horizon-europe.gouv.fr/postdoctoral-fellowships-2026-session-d-information-43495
Voir les règles d'éligibilité et programme :
https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/actions/postdoctoral-fellowships

Public ciblé :

Public prioritaire : Jeunes chercheurs souhaitant connaître le programme en vue de candidater, Enseignants -chercheurs futurs superviseurs des lauréats ou souhaitant attirer des viviers de jeunes talents dans leur équipe, BIATSS accompagnant les chercheurs sur des programmes compétitifs.

Date limite d'inscription : 19/02/2027

Objectifs :
Les bourses postdoctorales Marie Skłodowska-Curie sont des financements individuels qui s'adressent aux jeunes chercheurs (max 8 ans après le doctorat) de toute nationalité qui souhaitent mener un projet de recherche dans le cadre d'une mobilité internationale, afin d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.

Il existe 2 types de bourses :

- European Postdoctoral Fellowships : bourses destinées aux porteurs de projets d'une durée de 12 à 24 mois au sein d'un organisme bénéficiaire localisé dans un État Membre de l'Union européenne (UE) ou dans un Pays Associé à Horizon Europe. Les candidats peuvent être de toute nationalité.
- Global Postdoctoral Fellowships : bourses destinées aux porteurs de projets d'une durée totale de 24 à 36 mois composées de deux phases :
- une phase aller, de 12 à 24 mois, au sein d'un établissement localisé dans un pays tiers (hors UE et hors Pays Associés),
- une phase retour obligatoire de 12 mois dans un établissement localisé dans un Etat Membre de l'UE ou un Pays Associé à Horizon Europe. Les candidats doivent être natifs ou des résidents de longue durée des États Membres de l'UE ou des Pays Associés à Horizon Europe.

Toutes les thématiques de recherche sont éligibles.

Des ateliers d'aide à la rédaction sont proposés. Compte de tenu de la forte compétitivité du programme, il est recommandé de suivre les 4 (à défaut le n°1 et n°2 ensemble, le n°3 et n°4 ensemble).

- Atelier 1 : Organiser un projet scientifique excellent – Créer Gantt Chart
- Atelier 2 : dans la tête d'un évaluateur - comprendre les attentes du programme compétitif
- Atelier 3 : Présenter un plan de carrière – Identifier les compétences à développer – Cibler le CV idéal
- Atelier 4 : Planifier des activités de dissémination et de communication – Prévoir l'impact du projet

Programme :

Comprendre les attentes du programme en matière de profil candidat et de développement de carrière. Apprendre à décrire un transfert de connaissances et un plan de développement des compétences.

Il sera également abordé la complémentarité des expertises entre le candidat et l'institution d'accueil, et la faculté de mettre en lumière le choix des partenaires et des coopérations. Savoir se représenter le CV idéal à cibler à court, moyen et long terme.

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : mailto:annick.jousset@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**